

# DP EIC du 12 janvier 2017

## EFFECTIFS – MISE EN PLACE :



### Qui va remplacer Mme G. comme ASFP ?

Le poste d'ASFP Lyon Sud est ouvert à la bourse de l'emploi jusqu'au 22 janvier 2017

## UTILISATION DU PERSONNEL :

### Pourquoi le poste d'opérateur a été non tenu la nuit du 27/12 alors qu'un PUI débutait à 0h32 ?

Le poste a bien été tenu ; c'est le poste d'aiguilleur qui a été non tenu suite à des absences pour maladies

### Pourquoi le poste de Bourgoin a été figé les nuits du 24/25, 25/26, 30/31, et 1/1/17 alors qu'une procédure STE M renforcée est en cours, DBC en panne et le KN2 a spécifié que la période absolue était la STEM ?

Dans le cadre d'un arbitrage d'entreprise, le poste de Bourgoin a été figé pour permettre par décalage la tenue d'autres postes et compte-tenu de l'absence de circulations de fret ces nuits-là. Cette disposition est réglementairement prévue en particulier dans le texte DC04064

**Pour l'UNSA, d'autres postes étaient aussi non tenus ! La Direction, ne le mentionne pas mais elle s'appuie aussi sur la DC1132 prévoyant la non tenu de postes en situation exceptionnelle...En gros, la sécurité, ce n'est pas important**

### De plus les agents ont dû mettre dehors la clientèle au froid. Qu'en pense l'activité TER ?



La fermeture de la gare n'est pas une mission contractuelle confiée par l'activité TER à l'EIC. Aussi, il est nécessaire d'étudier cette situation qui n'apparaît pas comme relevant des missions de l'AC de Bourgoin.

### Pour l'UNSA, alors de qui relève les missions de l'AC ?

La DET a remarqué immédiatement que cette fermeture n'entrait pas dans le cadre de ces missions. L'EIC s'associe sur le service rendu aux clients et pense que ce n'est pas prioritaire. Ce n'est que leur point de vue ...

## UNSA Ferroviaire Auvergne-Rhône-Alpes

45 Rue Sainte Geneviève  
Immeuble le Polaris / 1er étage  
69006 Lyon  
Tel : 04 78 92 92 27



federation@unsa-ferroviaire.org

## REGLEMENTATION RH :



### Comment tous les agents de l'EIC seront avisés de la mise en place des tickets restaurants et qui seront concernés ?

Depuis le mois de juillet, les agents éligibles aux titres restaurant ont été avisés individuellement par mail. Chaque salarié a eu la possibilité de refuser d'en bénéficier. Les critères d'éligibilité sont :

- Bénéficier d'une coupure régulière entre 2 séances de travail
- Ne pas disposer d'un restaurant d'entreprise à proximité de son lieu de travail dans un délai de 10 mn de marche à pied
- Ne pas bénéficier d'une allocation repas

### Combien de personnes se sont-vues refusées la médaille d'honneur du travail depuis début 2016 ?

Un agent s'est vu refusé la médaille en 2016 car il attaquait l'entreprise



## FORMATIONS :

### Dates des écoles prévues au 1er semestre 2017 :

- AMV : 1 école à Nancy le 22/2 et 1 autre à Lyon le 8/3
- 2 écoles traction : 1 au printemps et 1 à l'automne



### Point sur les formations incendies par UO et qu'en est-il des recyclages ?

En 2016, 66 agents de l'EIC RA ont été formés à la sécurité incendie. Il n'y a pas de recyclage de prévu pour ce type de formation car il s'agit essentiellement d'une formation basée sur la prévention. Seul le formateur pourrait éventuellement recevoir un recyclage si nécessaire.

## REUNION DU GROUPE PARITAIRE :

### La Direction a-t-elle recensé les postes pouvant avoir des horaires d'ouverture en 2x8 ? Si oui, quels sont les postes concernés ?

Une réunion du groupe de travail paritaire va être mise en place dans le cadre de l'accord sur le temps de travail.

### UNSA Ferroviaire Auvergne-Rhône-Alpes

45 Rue Sainte Geneviève  
Immeuble le Polaris / 1er étage  
69006 Lyon  
Tel : 04 78 92 92 27



federation@unsa-ferroviaire.org

## ORGANISATIONS – ETUDES :

**Pourquoi à la suite de la réorganisation de l'UO LYS, les désidératas des agents de réserve n'aient pas été mieux pris en compte pour leur changement d'affectation d'UA ?**

2 agents de réserve sont concernés par des changements d'UA suite à la réorganisation des équipes. Les UA des agents de réserve sont déterminés en fonction des besoins réels de l'UO.

Soit les agents méritent un peu plus de considération : je n'ai pas compris ce qui est écrit (voir en jaune)

*Soit, il n'empêche, les agents méritent un peu plus de considération, ils peuvent refuser la 630 en toute latitude.*

**A quelles dates sont programmés les renforts forts trafics sur VSXP1 ?**

Les 5 WE forts trafics sont ceux entre le samedi 4 février et le dimanche 5 mars. Des renforts programmés les samedis 11, 18 et 24 février 2017.

## QUESTIONS DIVERSES :

**Combien de sanctions depuis la dernière DP ?**

Un blâme avec inscription sur un agent de Drôme-Ardèche

**Informations sur les travaux en cours sur le faisceau impair de Badan. A qui ces voies seront affectées et sous quel régime s'effectue les travaux ?**

Le faisceau impair de Badan est en cours de remise en état par l'Infrapôle pour utilisation par l'Infrapôle.

La délégation a attiré l'attention de la Direction sur le danger du chantier vis-à-vis de l'environnement et des autres acteurs, EF, présents sur le site.

## INFORMATIONS DIVERSES DE LA DIRECTION :

Le COGC rejoindra la CCR en juin 2018, la CCT l'UO Lyon-Sud au 1/7/2017 sans gain de personnel.

Date des notations 2017 :

- Remise de notes le 17/2 pour maîtrises et exécutions
- Date limite réclamations le 22/03 pour les maîtrises e/t 22/03 pour les exécutions
- Commission de notation le 28/3 pour les maîtrises et 29/3 pour les exécutions

**UNSA Ferroviaire Auvergne-Rhône-Alpes**

45 Rue Sainte Geneviève  
Immeuble le Polaris / 1er étage  
69006 Lyon  
Tel : **04 78 92 92 27**



federation@unsa-ferroviaire.org

Sachez déjà que toutes les autres questions seront posées lors du prochain CHSCT



Vos délégués Syndicaux ont une réunion début février concernant les embauches, le CO, les moyens financiers, les objectifs de l'année, vous pouvez donc vous adresser à eux afin d'obtenir des informations (notamment sur les mouvements de personnel, mutations...)

**La prochaine réunion des DP EIC RAL est prévue le 23 mars 2017**

**N'hésitez pas à nous transmettre vos questions.**

*Vous souhaitez **recevoir automatiquement les publications** du bureau régional de l'UNSA FERROVIAIRE, merci de faire votre demande par simple courriel adressé à :*

[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)

**UNSA Ferroviaire Auvergne-Rhône-Alpes**

45 Rue Sainte Geneviève  
Immeuble le Polaris / 1er étage  
69006 Lyon  
Tel : **04 78 92 92 27**



federation@unsa-ferroviaire.org